



BILAN DES ACTIONS

DU CONTRAT TERRITORIAL VAL D'ALLIER (2015-2020)

**Favoriser une diversité de milieux naturels
où se côtoient gestion agricole durable
et libre évolution forestière**

Les sites en gestion agricole durable
sur le Val d'Allier



OBJECTIFS DE L'ACTION

Développer en partenariat avec les agriculteurs locaux **une gestion agricole des bords d'Allier adaptée** aux enjeux d'érosion, de biodiversité et de ressource en eau

MÉTHODE D'ACTION

- Sur les sites érodables, maintenir les usages agricoles adaptés à l'aléa d'érosion
- Orienter dans le temps la gestion agricole des sites érodables vers une réduction des intrants
- Sur les sites pilotes à enjeux biodiversité ou ressource en eau, contractualiser et accompagner une gestion agricole extensive
- Favoriser le maintien du pâturage et de la fauche sur le Val d'Allier par les agriculteurs locaux
- Mieux connaître les pratiques d'élevage, leur viabilité sur le territoire et l'ensemble des services rendus

Contrat territorial Val d'Allier – Actions concernées :

- A.4 « Connaissance de la dynamique d'évolution des milieux ouverts pastoraux et stratégie de gestion » avec le CBNMC
- B.1.2 « Préservation et gestion de 4 sites historiques dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme »
- B.1.3 « Préservation et gestion de 12 sites historiques dans le département de l'Allier »
 - B.1.5 « Gestion de la forêt alluviale de Chadieu » avec le Syndicat de Chadieu
 - B.2.2 « Gestion et restauration de sites érodables » volet gestion
 - B.2.4 « Préservation et gestion de la forêt alluviale en rive gauche d'Issoire »

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- **Plusieurs études** sur le pâturage alluvial dans le département de l'Allier (*CEN Allier - CBNMC - VetAgro Sup*)
- **Mise en place de 14 baux ruraux à clauses environnementales** en 2015-2020, dont 6 sur le Val d'Allier Brivadois (43)
- **Accompagnement annuel des agriculteurs** pour conforter la gestion, petits travaux d'entretien
- **Travail de recherche** avec l'INRAE sur les motivations des agriculteurs sur les sites CEN
- **Organisation de journées d'échange** entre éleveurs/agriculteurs et valorisation des pratiques d'élevage dans le Bourbonnais (<https://colibris.link/lghgA>)



RÉSULTATS MARQUANTS

- **154 hectares de prairies permanentes** en gestion extensive sur les sites CEN du Val d'Allier
- **32 hectares en cultures** dont 3 hectares en rotation longue culture/légumineuse
- **26 hectares de cultures reconverties** en prairies en bord d'Allier depuis 2002
- **28 agriculteurs partenaires**, pour certains depuis 25 ans
- **17 baux ruraux à clauses environnementales**, intégrant l'aléa d'érosion et confortant des pratiques favorables à la biodiversité et la ressource eau
- **Une implication des agriculteurs** à mieux valoriser





www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

Partenaires techniques



AGRICULTEURS

Opération réalisée avec le soutien financier



Siège du CEN Auvergne : Moulin de la Croûte - Rue Léon de Versepuy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Pôle territorial Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE /

Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE

Siège du CEN Allier : Maison des Associations, Rue des Écoles, 03500 Châtel-de-Neuvre

Réalisation et crédits photos : CEN Auvergne, mai 2021